



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21559
17 août 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 17 AOUT 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU KOWEIT
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les autorités irakiennes à Bagdad ont, à la suite de l'invasion et de l'occupation militaires tyranniques du Koweït, envahi l'ambassade du Koweït à Bagdad et confisqué tous ses documents et ses biens. Elles n'en sont pas restées là, arrêtant l'Ambassadeur du Koweït en Iraq, les membres du personnel de l'ambassade et leur famille. Ceux-ci ont été emprisonnés et gardés au secret. Le comportement des autorités irakiennes à l'égard de la mission diplomatique du Koweït à Bagdad constitue une violation flagrante de l'ensemble des lois et instruments internationaux qui régissent les relations diplomatiques entre Etats et prouve en même temps le mépris du régime irakien pour les valeurs civilisées et les principes les plus élémentaires des droits de l'homme.

Nous condamnons ces agissements aberrants et inacceptables et nous vous demandons de faire tout votre possible pour intervenir auprès des autorités irakiennes et du représentant du Comité international de la Croix-Rouge à Bagdad en vue d'assurer la sécurité des membres du personnel de la mission diplomatique du Koweït et de leur famille, et d'obtenir leur libération immédiate.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Mohammad Saad AL-SALLAL
